



Le Blanc, le 25 avril 2023

## Direction des Routes

GLM/PR

2023 - MA A/1343 - 170

**Objet :** avis sur la demande de permis de construire n° 036 094 22 S0002

**Madame Nicole DESAIX**

DDT 36

8 Rue du Gaz

36200 ARGENTON SUR CREUSE

Madame,

Par courriel en date du 6 avril 2023, vous sollicitez l'avis du Département sur la demande de permis de construire n° 036 094 22 S0002, relative à la construction d'une centrale solaire au sol sur un terrain constitué des parcelles cadastrées section AT n° 124, 125, 126, 127, 130, 131, 132, 133, 134, 140, 141, 142 et 145 situé au lieu-dit « Le Bon Marché » le long de la route départementale n° 15, sur la commune de LIGNAC.

Le terrain concerné par le projet se situe hors agglomération, dans une zone où la vitesse est limitée à 80 km/h. Il est bordé par une voie communale qui offre à son intersection avec la R.D. n° 15 au PR 92+556, des conditions de visibilité satisfaisantes au regard de la sécurité routière pour assurer la desserte du terrain.

Actuellement, il ne dispose d'aucun accès et l'accès projeté se situe sur la voie communale.

Compte tenu de ces éléments, j'émet un avis **favorable** à la demande de permis de construire.

Le présent avis ne dispense pas le demandeur de ses obligations en matière d'autorisation de voirie préalable à tous travaux (création ou au changement d'affectation d'un accès, branchement, installation d'un réseau, rejet éventuel d'assainissement, aménagement de bordures « bateau ... ), sur le domaine public routier départemental.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef de l'Unité Territoriale du BLANC, par empêchement,  
Le Chef de l'Unité Territoriale de VATAN,

Laurent LEGER